

Questions - Réponses

L'entrée à l'Université est-elle sélective ?

Oui et non ! Certaines formations proposées sont sélectives, d'autres sont ouvertes à tous les bacheliers de l'année. Mais attention ! Une demande importante peut imposer une sectorisation (la sectorisation est fonction de votre lycée d'origine).

Les Universités organisent-elles des Journées Portes Ouvertes ?

Les Universités, mais aussi les I.U.T., de nombreux lycées et écoles spécialisées. C'est l'occasion de rencontrer professeurs et étudiants.

[Pour en savoir plus sur les JPO](#)

Je souhaiterais continuer mes études, mais autrement... peut-être en travaillant, ou à l'étranger ?

Vous pouvez choisir les cours par correspondance avec [le CNED](#) (Centre National d'Enseignement à Distance), un enseignement dans le cadre de la formation continue auprès d'un [GRETA](#) (Groupements d'établissements) ou selon votre rythme avec [le CNAM](#) (Conservatoire National des Arts et Métiers).

Quant aux études à l'étranger, www.euroguidance-france.org il existe des programmes d'échanges (Socrates, Leonardo...).

A.P.B. c'est quoi ?

Admission Post-Bac. Désormais, les demandes d'inscription à l'ensemble des formations Post-Bac des trois académies franciliennes sont saisies sur un site unique intitulé "Admission Post-Bac" : www.admission-postbac.fr.

Ce dispositif a été mis en place pour simplifier les demandes des bacheliers en regroupant à une seule adresse la quasi-totalité des formations de l'enseignement supérieur (C.P.G.E., S.T.S., I.U.T., L.1, certaines formations d'ingénieur, M.A.N...)

[Pour en savoir plus sur A.P.B.](#)

Les études à l'université

Les formations générales à l'université permettent l'approfondissement théorique d'une discipline ; ces études apportent un enrichissement de la culture générale et offrent des bases solides (compétences spécifiques) notamment dans le domaine de l'enseignement ou la recherche.

L'université développe aussi de nombreuses filières professionnelles dans la plupart des secteurs d'activités par le biais des [Licences Professionnelles](#). Dans le cadre de la construction

de l'espace européen de l'enseignement supérieur, l'architecture des diplômes est clarifiée. Le 1er cycle universitaire prépare désormais à la Licence (Bac + 3), suivie du Master (Bac + 5) puis du Doctorat (Bac + 8).

[En savoir plus sur le L.M.D.](#)

Les formations universitaires sont organisées en parcours et en semestres, ce qui permet à l'étudiant de construire progressivement son projet selon ses motivations et ses objectifs personnels.

L'orientation active des élèves de Terminale

Depuis janvier 2007, un nouveau dispositif d'orientation active est mis en place par les universités. Il s'adresse aux lycéens, futurs bacheliers qui souhaitent poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur et qui s'interrogent sur leur orientation.

Ce dispositif doit permettre de les aider et les accompagner dans leurs choix d'étude.

Les 5 universités de l'académie proposent ce dispositif.

Vous trouverez **en cliquant sur les 4 liens ci-dessous toutes les informations utiles** (présentation, démarche, dossier, offre de formation, conseils, calendrier...) concernant le dispositif d'orientation active de chaque université de l'académie :

[Université Paris-Est Créteil \(UPEC - ex Paris 12\)](#)

[Université Paris-Est Marne-la-Vallée](#)

[Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis](#)

[Université Paris 13 Paris-Nord](#)

Le jargon universitaire... un lexique pour mieux s'y retrouver

___ **Capitalisation** : au sein d'un parcours de formation, les unités d'enseignement (U.E.) sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Compensation : moyenne effectuée sur l'ensemble des notes obtenues dans les crédits d'une même U.E. et entre les U.E. d'un même semestre.

Contrôle continu : modalité d'évaluation des connaissances qui prend en compte les notes obtenues aux travaux dirigés (T.D.), aux travaux pratiques (T.P.) et aux examens de fin de semestre.

Cours magistral (C.M.) : cours dispensé en amphithéâtre qui rassemble 200 à 400 étudiants.

Crédit : unité élémentaire de validation des acquis. A chaque semestre validé correspondent 30 crédits. Ils sont acquis définitivement et sont valables dans l'ensemble des établissements européens.

Diplôme national : la licence, le master et le doctorat sont des diplômes nationaux. Ils ne sont créés qu'après habilitation par le Ministère de l'Education nationale.

Diplôme intermédiaire : les étudiants qui le désirent peuvent se faire délivrer le DEUG à l'issue du L.2 (120 crédits) et la maîtrise après un M.1 (60 crédits après la licence).

Domaine (de formation) : grand secteur de formation et de recherche défini par chaque université. Exemple : Sciences et technologie, Lettres et langues...

E.C.T.S. : European Credit Transfert System, nom européen des crédits.

Grade : au nombre de 4, le baccalauréat, la licence, le master et le doctorat, les grades représentent les niveaux de référence de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Mention : déclinaison du domaine. Dans un domaine, il existe plusieurs mentions.

Partiel : examen en cours ou en fin de semestre qui constitue un élément du contrôle continu.

Passerelles : elles permettent à l'étudiant qui le souhaite de se réorienter, en fonction des possibilités d'accueil.

Semestre : unité de référence du système L.M.D. Il correspond à 30 crédits. Les formations sont découpées en semestres. Licence : 6 semestres.

Spécialité : niveau plus fin de spécialisation d'un diplôme. Déclinaison d'une mention, principalement en master.

Travaux dirigés (T.D.) : cours d'approfondissement des C.M. en groupes de 30 à 40 étudiants. Ils sont obligatoires et servent d'illustration et d'approfondissement au cours magistral avec des exercices pratiques que vous devez préparer à l'avance.

Travaux pratiques (T.P.) : dans les filières scientifiques, les étudiants réalisent des expériences en petits groupes sous la direction d'un enseignant.

Tutorat : accompagnement pédagogique, effectué par des enseignants ou des étudiants.

Unité d'enseignement (U.E.) : les unités d'enseignement regroupent un ensemble cohérent de matières. En moyenne, 5 U.E. constituent un semestre. Chaque U.E. a une valeur définie en crédits ; elle est transférable d'un parcours à l'autre et capitalisable.

Unité de formation et de recherche (U.F.R.) : les U.F.R. regroupent les enseignements d'un ou plusieurs domaines de formation. Chaque université comporte plusieurs U.F.R., ainsi que des écoles et des instituts.

Les universités de l'académie de Créteil et leurs formations

[Les 4 universités](#) sont réparties dans différentes zones géographiques de l'académie :

- Université Paris-Est Créteil (UPEC - ex Paris 12)
- Université Paris-Est Marne-la-Vallée
- Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
- Université Paris 13 Paris-Nord

Elles proposent une offre de formation riche et variée : sciences, sciences humaines, médecine, ingénierie, droit, STAPS...